

DEMANDE D'EXAMEN DE DOSSIER-COMMISSION PRÉ-AFFELNET

La présentation d'un dossier « pré-AFFELNET » **doit impérativement revêtir un caractère exceptionnel.**

ÉTABLISSEMENT – À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM : CLASSE :

Date de naissance : Sexe :

Représentant légal 1 :

Adresse, tél, mail :

Représentant légal 2 :

Adresse, tél (si différents) :

MOTIF DE LA DEMANDE D'EXAMEN DU DOSSIER EN COMMISSION PRÉ-AFFELNET

À remplir obligatoirement

- Élève présentant une situation médicale avérée.
- Élève en situation de handicap, suivi par la MDPH et scolarisé en classe ordinaire.
- Élève scolarisé en ULIS, suivi par la MDPH.
- Élève relevant d'une situation sociale particulière.
- Élève de SEGPA demandant une 2^{de} professionnelle.
- Élève de la MLDS nécessitant une attention particulière.
- Élève allophone, nouvellement arrivé en classe de 3^e (date d'entrée en UPE2A :).
- Élève issu d'un établissement médico-social.
- Autre (préciser) :

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Classes			
Enseignements scolaires			

Il est indispensable de formuler plusieurs vœux (sauf situation particulière signalée par le médecin conseiller technique).

Formation(s) demandée(s)	Établissement

Les données personnelles relatives à l'orientation sont enregistrées pour une durée d'un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données

par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims cedex

par courriel : dpd@ac-reims.fr

ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr, rubrique contact/contacter le délégué à la protection des données.

👉 **Éléments complémentaires apportés par le psychologue de l'Éducation nationale :**

Date, nom et signature du Psy-EN.

👉 **Éléments complémentaires apportés, le cas échéant par l'enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap :**

Date, nom et signature de l'enseignant référent.

Motif de la demande et avis

Vous donnerez de façon précise et argumentée en vous appuyant sur les avis de l'équipe éducative, les éléments qui justifient la demande d'attribution de points de bonification.

*Joindre tous les documents susceptibles d'éclairer la commission (bulletins trimestriels, contrat Foquale, copie de la demande d'affectation (**ANNEXE 9.1**), impression de la saisie faite sur le service en ligne Affectation...). Les éléments sensibles peuvent être joints agrafés au dossier sous pli cacheté libellé au membre de la commission ayant compétence pour l'ouvrir.*

Date et signature du chef d'établissement.

Dossier à retourner à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour le 24 mai 2024 au plus tard.

Cadre réservé à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Bonification(s) accordée(s):

Saisie faite le: